

DATE DE PUBLICATION : 21 décembre 2011

Le directeur des Grands Projets fiduciaires

Objet : délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Henri JULLIEN, directeur général des Activités fiduciaires et de Place, le 30 novembre 2011 ;

Délégation permanente est donnée à M. Thierry PARA, directeur du projet Nouveaux Centres fiduciaires (NCF), à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque relatifs à l'exercice des activités du pôle Infrastructures.

Fait à Paris, le 14 décembre 2011

Chantal BOUCHER
Directeur